



SEANCE	18 Décembre 2009 CG-4-2497
Direction de l'Enfance, de l'Adolescence, de la Famille et de la Santé	Service modes d'accueil de la Petite enfance

## CRECHE ADAPTEE "LES BAMBINS" A TRAPPES Contrat d'objectifs et de moyens pour le fonctionnement de la structure

### LA CRECHE ADAPTEE « LES BAMBINS » :

La **première crèche adaptée** dans les Yvelines a ouvert le 7 septembre 2009, gérée par l'association gestionnaire d'établissements médico-sociaux « La Rencontre ».

Cette **structure innovante**, située à Trappes, peut accueillir jusqu'à **20 enfants âgés de 18 mois à 6 ans et présentant des difficultés de développement ou un handicap**. Elle **regroupe, en un même lieu, soins et éducation** (dans le même bâtiment se trouve l'extension du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Versailles, géré par le Centre Hospitalier de Versailles).

Elle accueille les **enfants du Département des Yvelines, sans distinction géographique** en complément d'un lieu d'accueil ordinaire ou bien comme premier lieu d'accueil en collectivité. Les enfants ne bénéficiant pas d'accueil dans un autre établissement sont prioritaires.

### FINANCEMENT :

Par délibération du 20 novembre 2007, le Conseil général a décidé d'attribuer au Centre Hospitalier de Versailles une subvention de 118 153 € pour la construction de la crèche adaptée.

Pour 2010, il est proposé le versement d'une subvention départementale exceptionnelle de 200 000 € correspondant à une contribution au financement du **projet innovant** de cette association.